



M O N T R E D O N

D E S

C O R B I E R E S

Mars 1976

Mars 2006





Cdt Joël LE GOFF

- **FICHE DE CARRIERE**

- **Commandant Joël LE GOFF**

- **ETATS DE SERVICE :**

- **Marine nationale :**

- enseigne de vaisseau 1ère classe
- pilote d'hydravions de l'aéronautique navale

- **Police nationale :**

- 1961 : stage d'officier à la C.R.S. de Massy (91)
- 1963 : service national de la protection civile : chef du bureau « opération » de la base d'hydravions de Marignane
- 1967 : promotion au grade de capitaine
- 1972 : C.R.S. n° 55 – Marseille
- 1974 : promotion au grade de commandant de la C.R.S. n°55 Marseille
- 1975 : commandant de la C.R.S. n° 26 – Toulouse
- 1976 : élevé à titre posthume au grade de commandant principal (4^{ème} éch)

- **DECORATIONS :**

- Croix de la Valeur Militaire avec citation à l'ordre du Corps d'Armée
- Citation à l'ordre de la Nation
- Légion d'Honneur à titre posthume
- Médaille d'Honneur de la Police Nationale à titre posthume
- Médaille d'Or des Actes de Courage et de Dévouement à titre posthume

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'INTERIEUR ,

VU le décret n° 68-70 du 24 janvier 1968, fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires des services actifs de la Police Nationale ;

VU le décret n° 68-89 du 29 janvier 1968, relatif au statut particulier du corps des commandants et officiers de paix de la Police Nationale ;

Considérant que le commandant LE GOFF Joël, commandant la C.R.S. n° 26 à Toulouse, a trouvé la mort en service commandé le 4 mars 1976 ;

VU l'avis émis par la commission administrative nationale paritaire compétente à l'égard du corps des commandants et officiers de paix de la Police Nationale (C.R.S.) ;

Sur la proposition du Directeur Général de la Police Nationale ,

A R R E T E

Article 1: En application des dispositions de l'article 22 du décret n° 68-70 du 24 janvier 1968 susvisé, M. LE GOFF Joël, mle 651.269, commandant de la Police Nationale de 2° échelon, commandant la C.R.S. n° 26 à Toulouse, est promu à titre posthume au grade de commandant principal de la Police Nationale de 4° échelon.

Article 2: Le Directeur du Personnel et des Ecoles de la Police Nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet le 3 mars 1976.

POUR AMPLIATION:

Le chef du bureau des C.R.S. & des
personnels administratifs:

Signé: J. PÉCHAUD.

Fait à PARIS, le 8 MARS 1976

Signé: Michel PONIATOWSKI.

ALLOCUTION

de Monsieur Michel PONIATOWSKI

Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur

Le 09 mars 1976 à Toulouse

Aux funérailles du commandant principal

Joël LE GOFF, tombé en service commandé

Le colonel Joël LE GOFF, chef de la compagnie républicaine de sécurité n°26 de Toulouse est tombé en service commandé, à l'âge de 41 ans, alors qu'il était à la tête de son unité pour une difficile mission de rétablissement de l'ordre public.

Il est tombé, victime d'un de ces gestes meurtriers qui mettent en péril la sécurité de chaque citoyen.

Enseigne de vaisseau de 1ère classe, pilote d'hydravions de l'aéronautique navale, le commandant LE GOFF entrain dans la police, le 02 novembre 1961, après 5 ans ½ de services militaires effectués dans la Marine Nationale au cours desquels il s'était vu décerner la Croix de la Valeur Militaire avec citation à l'ordre du Corps d'Armée.

Après un stage d'officier à la C.R.S. de Massy, il était détaché en mai 1963 au Service National de la Protection Civile pour assurer les fonctions de Chef du Bureau « OPERATIONS » de la base d'hydravions de Marignane. Il montrait à ce poste de remarquables qualités d'organisateur et de technicien.

Promu Capitaine, le 1er janvier 1967, il était affecté quatre ans et demi plus tard à la C.R.S. n°55 de Marseille.

Ses qualités morales et sa remarquable compétence professionnelle lui valaient sa promotion au grade de Commandant en 1974.

Il prenait aussitôt la tête de cette unité marseillaise avant de prendre le 1er juillet 1975, celle de la C.R.S. n°26 de Toulouse.

Il s'y imposait rapidement comme un chef de grande valeur.

Homme calme et pondéré, ayant un sens inné de l'humain, d'une force tranquille qui appelait la totale confiance de ses supérieurs et de ses subordonnés, d'une valeur morale exceptionnelle, il exerçait un commandement éclairé et emportait dans toutes les circonstances de la vie professionnelle la totale adhésion de son personnel.

Le colonel Joël LE GOFF a accompli cette brillante carrière avec loyauté, avec courage et avec cette passion de servir la République, la loi et la liberté que partagent tous ses camarades.

Il vient d'accomplir son destin. Il restera pour nous tous, comme pour son épouse et pour ses enfants, un exemple, un symbole...

Le symbole de la défense de la Constitution, de la loi et de la démocratie, le symbole de la défense des libertés et de la sécurité de chacun.

Le gouvernement est conscient du péril que la violence fait courir à cette sécurité et à ces libertés.

Quels que soient les intérêts en cause, quelles que soient les difficultés économiques et sociales que certaines catégories peuvent rencontrer, rien ne peut justifier le drame de voir des Français tirer délibérément sur d'autres Français qui ont la responsabilité et l'honneur de défendre la paix publique.

De telles attitudes sont inacceptables. Il n'y a pas de République sans le respect des lois. Il n'y a pas de Nation sans le respect réciproque de ses enfants. Il n'y a pas de sécurité possible pour les Français si de telles attitudes se perpétuent.

La France vit en paix dans un monde dangereux. Cette paix que nous avons si chèrement payée dans le passé, nous devons la défendre. La Police Nationale est au service de la paix civile. Elle mérite honneur et respect de la part de chaque citoyen.

Le gouvernement assurera – et je le dis nettement – la paix publique.

J'ai donné des consignes fermes pour que les responsables et les instigateurs des désordres et des crimes qui ont entraîné la mort du Commandant Principal Joël LE GOFF soient activement recherchés et déférés à la Justice. Ils le seront.

Pour ces missions, tous les services de la Police Nationale conjugueront leurs efforts.

A vous Madame, à vos enfants, aux parents du commandant Principal LE GOFF, à tous ses amis, à ses chefs et ses camarades, à ses subordonnés, j'adresse aujourd'hui les condoléances du Président de la République qui a tenu à ce qu'une gerbe vienne exprimer son émotion devant cette épreuve et ce sacrifice, celles du Gouvernement et le témoignage de ma profonde sympathie.



13 fév. 1979 : Inauguration d'une stèle à Montredon-des-Corbières à la mémoire du Cdt Joël Le Goff



en présence de M. Robert PINAUD, chef du service central des C.R.S.